

## Château Bertrand à Montirté

Cette construction élégante a davantage les dimensions d'une villa que d'un château. Elle est conçue selon un plan symétrique classique représentatif de l'architecture française du XVII<sup>e</sup> siècle, mais on peut y voir une inspiration de style Premier Empire. Le choix de construction en brique est assez original, car il n'y a que peu d'exemples de ce type dans la région. Mais ce sont les deux tourelles symétriques coiffées de dômes et la toiture qui donnent un cachet particulier à l'édifice.



Le château et son parc

- C'est en 1849 que Mr Victor Lucien Pagnon, fabricant de rubans et négociant stéphanois, acquit 7 hectares de terres agricoles à la Gouyonnière. Il est demeuré propriétaire de ce domaine de 1849 à 1895. Il fut aussi le premier maire de l'Etrat entre 1884 et 1888. **C'est au cours de cette période qu'il a fait construire le château**, mais les archives ne donnent aucune date de cette édification (vers 1882 ?); ni aucune information sur l'architecte.



- Vers 1879 apparaît Mr Jean Claude Brun, marchand de vins, qui est installé aux Docks de la Gare à Saint-Etienne, et domicilié rue de la Richelandière à Saint-Etienne. A partir de 1879, il commence à acquérir des propriétés à l'Etrat : à la Térie, puis aux Cumines, aux Communes Rousses où il transfère sa résidence en 1881.
- En 1886, en raison de la persistance d'un contentieux avec la compagnie PLM, il doit liquider sa société des Docks de la Gare et vendre les bâtiments qu'il possédait à Châteaucreux. Il transfère alors une partie de son activité à la Talaudière, où il acquiert la propriété de la Sablière à l'avocat lyonnais Mr Descot du Colombier.
- Ce n'est après le décès de Mr Victor Pagnon, en 1895, que JC Brun acquiert le domaine de Montirté. En réunissant les propriétés qu'il possédait déjà à l'Etrat et le domaine de Montirté (10 hectares), mais aussi en poursuivant ses achats de terrains et maisons jusqu'en 1910, il a ainsi porté la superficie de ses biens à l'Etrat à environ 56 hectares.

#### **La transmission à la famille Bertrand**

Une branche de la famille Bertrand, marchand de vin puis industriel dans la chimie, était installée à La Talaudière, dans la propriété de la Sablière. Les familles Bertrand et Brun se

sont alliées lorsqu'à la génération suivante, Louis Bertrand, industriel, a épousé Marie Louise Brun en 1894. C'est en 1913 qu'il a acquis la propriété de la Sablière à la Talaudière.

- Après le décès de Jean-Claude Brun en 1912, sa veuve Marie Louise Brun a conservé les propriétés de l'Etrat et de la Talaudière. Elle a ensuite procédé à une donation partage entre ses trois filles en 1922, en conservant l'usufruit des propriétés. Pour ce qui concerne les propriétés immobilières de l'Etrat et de La Talaudière, il a alors été décidé le partage suivant :
  - la propriété de Montirté, ainsi que d'autres propriétés, ont été attribuées à sa fille Alice Brun qui était célibataire et résidait à La Talaudière. De fait, Alice Brun a laissé la jouissance de la maison de Montirté à son neveu Pierre Bertand, dont l'épouse (Suzanne Vernay) était malade.
  - Irma Brun, épouse de Joseph Defour, reçut le reste des propriétés de l'Etrat (à la Gouyonnière, Les Communes et Petites Communes, les Communes Rondes, les Brosses, La Térie
  - Marie Louise Brun, épouse de Louis Bertrand reçut les propriétés de La Talaudière

Après le décès d'Alice Brun, en 1970, la propriété étant en indivision entre les 3 neveux, Pierre Bertrand qui en avait l'usufruit et en fit l'acquisition.

## Architecture

Le bâtiment a une allure gracieuse, celle d'un petit château ou d'une maison de charme, caractérisée par un style hybride néo-classique et empire. La polychromie des briques, en particulier sur les chaînages d'angle et les encadrements d'ouvertures, animent la façade sud. Le premier niveau a une composition rectangulaire simple. La façade sud est ordonnée selon une disposition symétrique régulière. La toiture lui apporte d'intéressants éléments d'ornementation : une rampe à balustres sous le toit, des oeils de bœuf encadrant une lucarne bâtie en chien assis. La toiture est édifée en trois parties, sur le corps central et sur les deux ailes.



La façade nord est organisée de façon plus simple, avec 3 lucarnes en chiens assis aménagées dans la toiture.

Sur chacun des côtés sont accolées deux tours en briques percées de fenêtres. Coiffées d'une coupole, elles émergent du toit et confèrent un certain cachet à l'édifice.

